

**Conseil Municipal du 27 mars 2013**

**Compte-rendu.**

**Conseillers Municipaux** : Effectif : 39 ; Présents : 31 ; Pouvoirs : 8.

**L'AN DEUX MILLE TREIZE, LE 27 MARS, A DIX HUIT HEURES**, LE CONSEIL MUNICIPAL S'EST REUNI EN L'HOTEL DE VILLE SOUS LA PRESIDENCE DE M. Eric LE DISSES, MAIRE, PAR SUITE DE CONVOCATION EN DATE DU 18 MARS 2013.

**ETAIENT PRESENTS** : MMES, MM. LE DISSES Eric, Maire, MOY Geneviève, ROCCARO Lorenzo, COLIN Patricia, GUIOT Robert, SIMON Chantal, MATTEONI Guy, SUIRE-VINCIGUERRA Catherine, LE BORGNE Yves, CUDENNEC Odile, AGULLO Pascal, PRADEL Véronique, PUECHEGUT Emmanuelle, GIULIANO Vito, Adjoints, PONTOUS Guy, DENIS Jean François, ROS Marie Rose, BRUNEL Jean, LO IACONO Michel, BLASZYCK Michel, LEGAL Corinne, GOELZER Martine, LAVIE Laurent, PANAGOUDIS Grégory, GINI Michel, LANTERMO Christiane, GARGANI Marie-Claude, GOMEZ Vincent, AZAM Christiane, PEREZ Marie-José, MIRA Elisabeth, conseillers municipaux.

**ONT DONNE POUVOIR** : GIVAUDAN Julien à PUECHEGUT Emmanuelle, JOUANDON Laurence à DENIS Jean-François, POUET Paule à PRADEL Véronique, SUCCAMIELE Nathalie à PONTOUS Guy, PALMASI Sandrine à ROS Marie Rose, LOPEZ Xavier à AGULLO Pascal, VENDRAME Richard à LE BORGNE Yves, JOURNAUD Laurent Xavier à PEREZ Marie-José.

**SECRETAIRE DE SEANCE** : Grégory PANAGOUDIS

**Ouverture de la séance : 18H00**

Monsieur le Maire constate que le quorum est atteint et déclare la séance ouverte.

Il donne lecture des pouvoirs qui lui ont été remis.

Le conseil désigne Monsieur Grégory PANAGOUDIS en qualité de secrétaire de séance.

➤ Le Secrétaire de séance donne lecture des Décisions du Maire prises depuis le Conseil Municipal du 20 mars 2013 :

N°S DATE	OBJETS
N°97 25/03	<b>SERVICE DES ASSEMBLEES</b> / SUPPRESSION REGIE DE RECETTES HALTE GARDERIE « CAP FRIMOUSSE » / INTEGRATION GUICHET FAMILLES
N°98 25/03	<b>SERVICE DES ASSEMBLEES</b> / SUPPRESSION REGIE DE RECETTES JARDIN D'ENFANTS « LI PARPAIOUN » / INTEGRATION GUICHET FAMILLES

N°99 25/03	<b>SERVICE DES ASSEMBLEES</b> / SUPPRESSION REGIE DE RECETTES CRECHE « LA PLANETE BLEUE » / INTEGRATION GUICHET FAMILLES
N°100 25/03	<b>SERVICE DES ASSEMBLEES</b> / SUPPRESSION REGIE DE RECETTES CRECHE « L'ILE DES ENFANTS » / INTEGRATION GUICHET FAMILLES
N°101 25/03	<b>SERVICE DES ASSEMBLEES</b> / SUPPRESSION REGIE DE RECETTES CRECHE « LE PETIT PRINCE » / INTEGRATION GUICHETS FAMILLES
N°102 25/03	<b>S.J.R.A. / JURIDIQUE</b> DEFENSE DE LA COMMUNE REQUETE EN REFERE PROVISION M. JEAN PIERRE RONCIN DEVANT LE TAM
N°103 25/03	<b>ESPACE SAINT EXUPERY</b> ANIMATION DE LA KERMESSE DE PAQUES ASSOCIATION LES BALLOONETTES LE SAMEDI 23 MARS 2013
N°104 25/03	<b>S.J.R.A. / BATIMENTS COMMUNAUX</b> MISE A DISPOSITION DE LOCAUX A L'ASSOCIATION CLUB MARNANAIS SPORT BASKET BALL
N°105 25/03	<b>S.J.R.A. / BATIMENTS COMMUNAUX</b> MISE A DISPOSITION D'UN LOCAL A L'ASSOCIATION « O FIL DE SOI »
N°106 25/03	<b>S.J.R.A. / BATIMENTS COMMUNAUX</b> MISE A DISPOSITION D'UN LOCAL A L'ASSOCIATION E.P.F.F.
N°107 26/03	<b>OPAH-RU / SERVICE URBANISME</b> SUBVENTIONS POUR TRAVAUX DE RAVALEMENT DE FACADES 24 RUE PUIITS MADAME

Puis, il est passé à l'étude des questions inscrites à l'ordre du jour.

#### LE CONSEIL,

**DECIDE à l'unanimité** (pour : 39), **DE PRENDRE ACTE** de l'avis exprimé globalement par les parents d'élèves et les enseignants qui ont tenu à participer à la consultation, **INVITE** Monsieur le Maire à demander une dérogation pour le report de l'application de la réforme des rythmes scolaires à la rentrée scolaire 2014.

**DECIDE à l'unanimité** (pour : 39), **D'APPROUVER** la convention relative à la participation de la Région aux dépenses de fonctionnement des installations sportives que la commune de Marignane met à la disposition des Lycées, LYP/LP Maurice GENEVOIX, LP Louis BLEROT, LYT SAINT LOUIS- SAINTE MARIE (Gignac), **DIT QUE** la participation prévisionnelle de la Région est de 81 941,48 Euros pour l'année 2012/2013, **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer cette convention,

**DECIDE, à la majorité** (pour : 30, abstentions : 9, MME VINCIGUERRA, Mmes, MM., PEREZ, JOURNAUD, MIRA, Mmes, MM. GINI, LANTERMO, GARGANI, GOMEZ, AZAM)

- **de procéder** à la reprise anticipée des résultats de l'année 2012, établis selon la fiche de calcul du résultat prévisionnel, attestée par le comptable public, et accompagnée de l'état des restes à réaliser en dépenses et en recettes au 31 décembre 2012.

La prévision d'affectation des résultats proposée est la suivante :

- part de l'excédent de fonctionnement affectée à la section d'investissement (compte 1068) : 3 606 470.35 € ;

- **de voter**, chapitre par chapitre, le budget primitif 2013, comme suit :

## SECTION DE FONCTIONNEMENT

**1. Les dépenses de la section de fonctionnement** sont réparties de la façon suivante :

### Dépenses réelles :

➤ Chapitre 011 « Charges à caractère général » :	11 145 890.00 €
➤ Chapitre 012 « Charges de personnel » :	26 220 442.00 €
➤ Chapitre 014 « Atténuation de produits » :	285 686.00 €
➤ Chapitre 65 « Autres charges de gestion courante » :	2 475 895.00 €
➤ Chapitre 66 « Charges financières » :	1 943 400.00 €
➤ Chapitre 67 : « Charges exceptionnelles » :	73 000.00 €

### Dépenses d'ordre :

➤ Chapitre 023 « Virement à la section d'investissement » :	2 900 000.00 €
➤ Chapitre 042 « Opérations d'ordre entre sections » :	1 387 500.00 €

**2. Les recettes de la section de fonctionnement** se décomposent comme suit :

### Recettes réelles :

➤ Chapitre 70 « Produits des services, du domaine et ventes diverses » :	1 520 000.00 €
➤ Chapitre 73 « Impôts et taxes » :	30 706 913.00 €
➤ Chapitre 74 « Dotations, subventions et participations » :	10 557 549.00 €
➤ Chapitre 75 « Autres produits de gestion courante » :	1 170 000.00 €
➤ Chapitre 013 « Atténuation de charges » :	255 000.00 €
➤ Chapitre 76 « Produits financiers » :	48 688.10 €
➤ Chapitre 77 « Produits exceptionnels » :	287 946.90 €

### Recettes d'ordre :

➤ Chapitre 042 « Opérations d'ordre entre sections » :	39 570.00 €
--------------------------------------------------------	-------------

## SECTION D'INVESTISSEMENT

**1. Les dépenses d'investissement** se répartissent de la façon suivante :

### Dépenses réelles :

➤ Chapitre 16 « Emprunts et dettes assimilées » :	2 884 097.00 €
➤ Chapitre 20 « Immobilisations incorporelles » :	645 508.00 €
➤ Chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » :	180 000 €
➤ Chapitre 21 « Immobilisations corporelles » :	5 517 694.09 €
➤ Chapitre 23 « Immobilisations en cours » :	2 239 000.00 €

### Dépenses d'ordre :

➤ Chapitre 040 « Opérations d'ordre entre sections » :	39 570.00 €
➤ Chapitre 041 « Opérations patrimoniales » :	223 897.00 €

**2. Les recettes d'investissement** se décomposent comme suit :

### Recettes réelles :

➤ Chapitre 024 : « Produits des cessions d'immobilisation » :	0.00 €
➤ Chapitre 10 « Dotations, fonds divers et réserves » (hors 1068) :	641 700.00 €

➤ Chapitre 13 : « Subventions d'investissement reçues » :	449 685.00 €
➤ Chapitre 16 « Emprunts et dettes assimilées » :	4 773 310.00 €
➤ Chapitre 23 « Immobilisations en cours » :	50 000.00 €
➤ Chapitre 27 « Autres immobilisations financières » :	389 977.37 €

**Recettes d'ordre :**

➤ Chapitre 021 : « Virement de la section de fonctionnement » :	2 900 000.00 €
➤ Chapitre 040 : « Opérations d'ordre entre sections » :	1 387 500.00 €
➤ Chapitre 041 : « Opérations patrimoniales » :	223 897.00 €

**DECIDE, à l'unanimité**, (pour : 39), **DE MAINTENIR** à leur niveau de 2012 les taux des taxes communales pour l'exercice 2013, et donc de les fixer comme suit :

- Taxe d'habitation : **13.45 %**
- Taxe foncière sur les propriétés bâties : **28.60 %**
- Taxe foncière sur les propriétés non bâties : **29.90 %**

**DECIDE de voter**, nominativement, acomptes compris, le montant des subventions de fonctionnement et exceptionnelles attribuées pour l'exercice 2013, suivant l'annexe ci-jointe.

**DECIDE, à la majorité** (pour : 34, abstentions : 5, Mmes, MM. GINI, LANTERMO, GARGANI, GOMEZ, AZAM), **DE CONCLURE** des conventions d'objectifs et de moyens avec les associations qui reçoivent des subventions dont le montant annuel dépasse 23 000 €, conformément à l'annexe ci-joint, **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer ces conventions.

**DECIDE à l'unanimité (pour : 39), D'APPROUVER** la translation du Monument aux Morts, du Cours Mirabeau à la Place du 11 Novembre avec avis favorable des Associations Patriotiques.

**DECIDE à l'unanimité (pour : 39), D'APPROUVER**, dans le cadre de la venue des étudiants de Syracuse à Marignane, la convention à intervenir avec l'Université de Catane qui définit les modalités d'accès aux bâtiments communaux du centre historique, objet du programme d'étude mené par les étudiants, **AUTORISE** Monsieur le Maire ou son représentant à signer ladite convention.

**DECIDE à l'unanimité ( pour :39), D'APPROUVER** l'application des articles L 171-2 à L 171-11 sur le territoire de la Commune de Marignane dans le cadre des travaux d'aménagement et d'embellissement des voies du Centre-Ville qui comportent, notamment, la mise en souterrain des réseaux secs et la nécessité de prévoir des servitudes d'appui de support et d'ancrage sur les façades des propriétés privées en bordure de voie, **AUTORISE** Monsieur le Maire ou son représentant à signer chacune des conventions avec les propriétaires concernés.

**Clôture de séance : 19H45.**

**Le Maire,**

**Eric LE DISSES.**